

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 84

Artikel: Monsieur Samuel Schweitzer est-il dénué de sens économique?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur Samuel Schweitzer est-il dénué de sens économique?

Le Bulletin (4, 1967) de la Société de Banque suisse publie le texte de la conférence tenue à Kingston (Canada), devant l'« International Banking Summer School 1967 » par M. Samuel Schweitzer, le numéro un de l'économie suisse, sur « Le problème des liquidités internationales ».

C'est un exposé du plus haut intérêt. Nous en ferons l'analyse dans notre prochain numéro.

M. Schweitzer, contrairement aux intentions que l'on prête aux banquiers suisses, se déclare partisan comme M. J. Rueff d'une réévaluation du prix de l'or. Ce qui est cocasse, c'est qu'au même moment (28 novembre 1967) le « Journal de Genève » mettait en évidence, dans un cadre à filet noir, cette pensée de l'économiste Triffin, conseiller du « Federal Reserve System ».

« Il est difficile de prendre au sérieux une proposition (la réévaluation du prix de l'or) aussi totalement dénuée de sens économique, historique et politique ». Il n'y a que les confrères pour être aimables. Ce n'est pas nous qui nous serions permis.

L'Ecole et les filles

Dans notre courrier, à propos de l'aide aux Universités, cette lettre d'une lectrice genevoise qui mérite d'être citée :

« Petit-Lancy, 9 décembre 1967

» Messieurs,

» Lectrice assidue de votre revue instructive, [...] je vous écris pour formuler mes impressions au sujet de votre article sur l'aide aux Universités du numéro 83. » Mais d'abord... quelques griefs ! Et, avant toute chose, il faut bien avouer que, sans être une suffragette excitée, je deviens maladivement sensible à toute allusion narquoise sur la femme en général et sur ses possibilités en particulier. Mais j'ai des excuses : à force de taper sur le même clou ! Bref, ceci vous fera mieux comprendre ma réaction immédiate à la lecture de ce passage : « Elles échouent moins, en raison, sinon de leurs aptitudes intellectuelles, du moins de leurs aptitudes scolaires... ». Les filles, bien sûr, réussissent parfois dans leurs études. Mais, c'est bien connu, à quel prix ! A force de travail forcené, de sage application, de ténacité... Tandis que les garçons, eux, arrivent à tout, sans effort ou presque, avec désinvolture et brio ! On voit tout de suite la différence entre application laborieuse et intelligence pure ! Avouez que ce comportement un peu conformiste, pas très objectif, teint d'une nuance de commisération, avait de quoi irriter. D'autant plus qu'une telle attitude est tellement répandue dans tous les milieux que j'espérais mieux de votre part !

» Bon, passons, et considérons qu'il s'agit là simplement d'un malheureux lapsus calami... et venons-en au but premier de ma lettre maintenant que j'ai soulagé ma grogne et ma rogne...

» Je m'étonne donc un peu que votre intense stupéfaction à la constatation que plus de filles que de garçons sortaient des sections gymnasiales à Lausanne ne vous ait pas inspiré quelques suggestions plus positives.

» En effet, plaçons-nous du point de vue de l'Etat, donc du commanditaire en quelque sorte de cet énorme gouffre à millions que représente l'Université avec ses agrandissements, subventions, modernisations. Bien sûr, c'est son intérêt, sa vitalité future, sa force compétitive qui commandent ce sacrifice. Personne n'en doute. Mais personne non plus n'exigerait d'un financier, d'un patron, qu'il investisse de

cette manière sans espoir d'amortissement aussi faible soit-il. Pourtant, que se passe-t-il ?

» Reprenons l'exemple des sorties gymnasiales des élèves lausannois. En 1967 : 165 garçons, 220 filles. L'Etat peut faire certaines prévisions en ce qui concerne ces 165 garçons : sur ce nombre, un certain pourcentage arrivera probablement à un grade universitaire, ce qui contribuera donc à former les cadres nécessaires au pays. Par là même ce résultat est appréciable pour l'Etat puisque les investissements faits dans ce but auront été justifiés... Car il est évident que du nombre de cadres dépendront pour l'Etat ses chances maximales de récupérer sa mise de fonds (efficacité, rationalisation, recherche, brevets, etc.). Cependant, toujours en ce qui concerne ces 165 garçons, même ceux qui n'auront pas terminé leurs études universitaires seront encore intéressants pour l'Etat : sur 165 individus, il y aura sans aucun doute 165 contribuables...

» Quant aux 220 filles (soit un quart de plus)... c'est là que le bât blesse. C'est tout simplement un « avoir gelé ». Aurait-on idée d'un élève qui consacrerait tout son temps, son argent, son travail à améliorer l'état de son cheptel et qui, sciemment, ne profiterait que de la moitié du rapport qu'il peut en tirer ? On crierait au fou ! C'est pourtant ce qui se passe. Combien de ces 220 filles vont-elles ensuite exercer un métier ? 2 %, 3 % ? Et pendant combien de temps ? Quelques années, au mieux ? Et dans quel domaine ? Pas souvent dans celui où ceux qui intéressent au premier chef le dynamisme d'un pays. L'Etat est donc perdant : ses investissements n'auront servi à rien. Il n'aura peut-être même pas comme ultime ressource à l'égard de ces 220 filles à les considérer comme contribuables à part entière. N'est-ce pas aberrant ?

» N'arriverons-nous jamais — mises à part les considérations philosophiques d'ordre humain, de respect de la personnalité, de la liberté individuelle — à concevoir le problème du travail des femmes en termes froidement économiques ?

» Evidemment, il faudrait toute une structure sociale nouvelle pour permettre le travail effectif de la femme qui le désirerait (quoique, pour commencer, on pourrait trouver quelques compromis). Cela l'inciterait d'ailleurs à choisir des professions plus utiles, intéressantes et rentables. Mais, avant toutes choses, c'est les esprits que l'on devrait transformer. Faire accepter comme une simple évidence que l'enseignement doit être identique pour tous (ce qui n'est pas le cas dans tous les cantons); que la fille, tout comme le garçon, doit être élevée dans la perspective de responsabilités à prendre, d'un métier à acquérir; qu'un pays a besoin de toutes les forces actives, de toutes les intelligences propres à élever ses possibilités d'expansion technique, technologique, scientifique; et que l'apport de toute cette réserve inutilisée de femmes formées et instruites par l'Etat doit enfin être pris en considération dans l'intérêt de tous.

» Sinon, si rien de cela n'est fait, c'est à désespérer de la logique des hommes, voire du simple raisonnement mathématique. C'est renforcer les préjugés, c'est réaffirmer qu'une femme ne peut être « rentable ». Dès lors, reprenons tous les arguments spécieux, conservateurs et paternalistes. Allons même plus loin : inutile de faire des sacrifices onéreux pour la formation spirituelle de la femme : elle n'en sera que plus malheureuse; associale par force, cultivée sans objet, consciente sans possibilités, qualifiée sans emploi. A bas l'école des femmes ?

N. R.

La lettre de notre correspondante appelle quelques remarques.

1° La réussite scolaire des jeunes filles est supérieure à celle des garçons. Ce phénomène est devenu aigu dans le canton de Vaud avec l'introduction de l'enseignement mixte. Comme la classe est le groupe à l'intérieur duquel s'opère la sélection, la concurrence a joué au détriment des garçons. On ne peut se contenter de l'explication qu'ils sont intellectuellement moins doués. Il faut donc bien chercher du côté des aptitudes scolaires ou des relations maîtres et élèves. Bref, il y a là un problème pédagogique considérable. Pourquoi le nier ?

2° Il est évident que les jeunes filles à l'Université

permettront d'assurer la relève dans plusieurs professions. D'ailleurs la Suisse est un des pays qui forment le moins d'étudiantes, elle a un retard à combler par rapport à ses voisins, de ce point de vue aussi. Il est évident donc que toute réserve intellectuelle est, en Suisse, trop négligée. Mais il serait plus important encore que des efforts soient entrepris pour attirer également dans toutes les facultés les étudiantes, au lieu d'assister à la seule féminisation de la Faculté des lettres.

En revanche nous ne voyons pas pourquoi il faut concevoir le problème du travail des femmes en termes froidement économiques. Pourquoi la femme devrait-elle être rentable ? Sans exercer de métier, ne serait-ce qu'en élevant ses propres enfants, elle peut jouer un rôle essentiel dans la vie culturelle d'une nation. Et puis on ne voit pas pourquoi toute dépense, même faite par l'Etat, devrait être justifiée en fonction de l'intérêt, au sens économique, de l'Etat.

Les conséquences sanitaires de la guerre au Vietnam

La défoliation systématique des campagnes entreprise par l'armée américaine au Vietnam du Sud semble avoir eu pour conséquence d'accroître l'incidence de la peste dans ce pays. Alors qu'on y comptait moins de 40 cas par an, ce nombre a plus que décuplé : 4450 cas inventoriés en 1966 (« New York Times », 3 décembre 1967). La destruction des forêts et des feuillages a eu pour effet de permettre le contact entre les rats sauvages, porteurs du germe, et les rats domestiques, ces derniers transmettant la peste à l'homme. Les déplacements de population de régions auxquelles elles s'étaient adaptées au cours des générations, et leur regroupement dans les camps et à la périphérie des villes, sont d'autres facteurs qui font craindre une épidémie. La situation présente n'est pas sans rappeler celle qui existait en Angleterre au XIV^e siècle lorsque sous la poussée démographique cette fois, le pays fut largement déboisé, déboisement qui aboutit à la plus terrible épidémie de notre histoire.

A noter également l'émergence au Vietnam d'une nouvelle forme de malaria, résistante aux médicaments antimalariques connus. L'auteur de cette note ne dispose pas de renseignements sur l'incidence de cette forme de malaria pour l'ensemble de la population. Mais près de 5000 soldats américains en ont été atteints jusqu'à présent.

A nos lecteurs

Une partie seulement de nos lecteurs a reçu ou recevra d'ici à la fin de l'année un bulletin de versement. Nous travaillons selon les possibilités du volontariat; et nous n'avons pu venir à bout du fichier.

Que les scrupuleux ne s'inquiètent pas ! Qu'ils considèrent que nous adoptons les méthodes de vente de M. Joséphovich « Tous Loisirs »; qu'ils admettent qu'ils ont reçu les numéros 81, 82, 83, à l'essai, sans aucun engagement; ils doivent avant de renouveler leur abonnement être entièrement ravis par la présentation et le contenu. Alors ils nous diront : « Oui, je désire recevoir encore « Domaine public »... » Nous nous ferons, quant à nous, un plaisir de leur offrir gratuitement, tout à fait gratuitement, les trois premiers numéros qu'ils pourront conserver sans aucun frais. Le prix des dix-sept numéros restants ne sera (frais de port compris) que de 12 francs.

Pour ceux qui ne reculent pas devant l'effort du remplissage d'un bulletin, notre C.C.P. est le 10 - 155 27 Lausanne.

D.P. vous dit son amitié et ses vœux pour l'an nouveau.